

# L'Institut des sciences de l'environnement en 2015. Un projet académique

---

**René Audet**

Directeur intérimaire de l'Institut des sciences de l'environnement  
Professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale  
Université du Québec à Montréal

---

Depuis près de 25 ans, l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UQAM constitue un pôle important de la recherche et de la formation en sciences de l'environnement au Québec. Les diplômés de son programme de maîtrise (qui existe depuis 1973) et de son programme de doctorat (depuis 1988) se comptent par centaines et ont une réelle influence dans la société québécoise. Or, les enjeux environnementaux actuels au Québec, sans parler des défis d'ordre planétaire, n'ont peut-être jamais été aussi saillants. Ils concernent non seulement l'avenir du Fleuve St-Laurent, des ressources du Nord et des communautés humaines qui les habitent, mais aussi l'organisation même de notre société qui s'apprête à vivre une transition écologique qui

***De nombreux acteurs de l'Université croient qu'il est temps de repenser et de renforcer les assises de l'ISE au sein du corps professoral, de l'institution et de notre société.***

repenser et de renforcer les assises des sciences de l'environnement au sein du corps professoral, de l'institution et de notre société. Ceci ne pourra se faire sans leadership et sans une vision partagée. Appuyé par plusieurs

sera soit planifiée, soit subie. La formation et la recherche en sciences de l'environnement ont un rôle crucial à jouer dans cette transition écologique.

Aujourd'hui, de nombreux acteurs de l'Université croient qu'il est temps de

collègues, j'ai personnellement accepté de consacrer mon énergie à cette mission. Ainsi, le 28 octobre dernier, le Conseil d'administration de l'UQAM a confirmé ma nomination comme Directeur intérimaire de l'Institut des sciences de l'environnement. Cette nomination fait suite aux nombreuses démarches de consultation organisées depuis 2012 – dont les États généraux sur la situation des sciences de l'environnement à l'UQAM – et à la réflexion qu'un collectif de professeur-e-s provenant de cinq facultés de l'UQAM a tenue avec la direction de l'Université et une base plus large de professeur-e-s à l'été 2014. Ce processus se poursuit aujourd'hui alors que j'effectue des consultations auprès de tous les acteurs des sciences de l'environnement à l'UQAM. L'analyse, la vision et les objectifs que je propose ici pour l'avenir de l'Institut des sciences de l'environnement visent à nourrir ce processus.

## **Le contexte actuel et les défis institutionnels**

Les formes institutionnelles au cœur de la gouvernance de l'UQAM ont changé depuis les 25 dernières années, tant pour la recherche que pour la vie académique. Il importe de comprendre ces changements pour saisir les défis institutionnels de l'ISE.

En 1990, année de fondation de l'ISE, les centres de recherche étaient encore peu nombreux. Dans le domaine des sciences de l'environnement, le Cinbiose et le Géotop

étaient les centres les plus importants et ils entretenaient une certaine proximité avec l'ISE, tout comme d'autres unités plus petites, dont le Laboratoire Pierre Dansereau pour l'étude des écosystèmes et l'aménagement du territoire. L'Institut pouvait alors légitimement revendiquer un rôle phare dans la recherche en sciences de l'environnement, ce qui fut appuyé de projets structurants comme le projet Comern et le projet Caruso. La situation est différente aujourd'hui, alors que l'on compte désormais, dans l'ensemble des facultés, 8 centres de recherche (dont 4 à la Faculté des sciences) et de nombreuses chaires qui occupent le domaine large des sciences de l'environnement. Dans ce nouveau contexte, la question du rôle de l'ISE quant aux contributions scientifiques en environnement faites dans toute l'université doit se poser. Comment peut-on valoriser ces contributions et augmenter leur impact dans toutes les sphères de notre société? Comment renforcer et structurer les interventions de l'UQAM lorsque des projets comme le Plan Nord, le développement des hydrocarbures ou l'arrivée du consortium *Future Earth* appellent à une mobilisation des connaissances en sciences de l'environnement?

Au niveau académique aussi des transformations relativement récentes exigent un repositionnement de l'ISE. Au début des années 2000, alors que le processus de facultarisation s'amorçait, les statuts et

***La question du rôle de l'ISE quant aux contributions scientifiques en environnement faites dans toute l'université doit se poser.***

***L'identité des deux programmes est aujourd'hui plus pertinente que jamais.***

règlements de l'ISE (qui dataient de 1996) se trouvèrent déjà en décalage avec la gouvernance de l'UQAM. Il ne faut pas se surprendre du fait que, dans un contexte de transformation institutionnelle et de redistribution des pouvoirs au sein des instances de l'Université, les statuts et règlements déphasés de l'ISE occasionnèrent des malentendus sur sa mission, ses compétences et ses relations avec les nouvelles facultés. Lors des consultations menées à l'été 2014, l'idée d'une École des sciences de l'environnement a émergé. Quoiqu'il en soit du modèle que nous choisirons collectivement, il est entendu que l'avenir de l'ISE doit passer par une réflexion sur sa forme et sa structure – c'est-à-dire son architecture – et par la réécriture de ses statuts et règlements qui permettra la normalisation de ses relations avec les départements et les facultés.

D'ailleurs, toutes et tous doivent reconnaître l'immense succès qu'a connu l'ISE avec ses programmes de maîtrise et de doctorat en sciences de l'environnement, lesquels continuent d'attirer de nombreux étudiant-e-s et de fournir un cadre académique et scientifique stimulant intellectuellement et socialement pertinent. C'est notamment parce que les programmes de maîtrise et de doctorat ont constitué la colonne vertébrale de l'ISE depuis toutes ces années que l'ISE a pu perdurer malgré le déphasage institutionnel.

### **Trois objectifs :**

1. Repenser l'architecture et réécrire les statuts et règlements de l'ISE;
2. Promouvoir la qualité des programmes de maîtrise et de doctorat auprès des étudiant-e-s et des professeur-e-s;
3. Repenser le rôle de l'ISE pour valoriser la recherche en sciences de l'environnement faite à l'UQAM.

L'identité des deux programmes, qui repose sur l'idée que les problèmes environnementaux doivent être abordés en considérant leur grande complexité et dans un esprit de collaboration entre les disciplines, est aujourd'hui plus pertinente que jamais. Les deux programmes étant présentement en cours d'évaluation, nous aurons d'ailleurs bientôt l'opportunité de renforcer cette identité, de moderniser l'offre de cours et d'intégrer la contribution des professeur-e-s de diverses provenances disciplinaires.

***Le travail que nous ferons au cours de la prochaine année pour penser l'avenir de l'ISE doit servir à inventer un espace interfacultaire au sein de l'UQAM.***

professeur-e-s et repenser le rôle de l'ISE pour valoriser la recherche en sciences de l'environnement faite à l'UQAM : voici trois objectifs centraux de mon mandat. Il ne sera possible de les aborder qu'en collaborant avec tous les acteurs concernés, en les inscrivant dans un véritable projet académique.

Ceci fait en sorte que nous devons réfléchir au contexte institutionnel lui-même et nous interroger sur la place qu'il faut aménager pour les unités, comme l'ISE, dont l'objet est au croisement de plusieurs disciplines qui logent dans différentes facultés : le travail, la santé et l'environnement en sont des exemples parmi d'autres. Le développement de la recherche et de l'enseignement sur ces objets n'est pas favorisé par le cloisonnement des grands domaines de la Science. Le travail que nous ferons au cours de la prochaine année pour penser l'avenir de l'ISE doit donc servir à inventer un espace *interfacultaire* au sein de l'UQAM.

## **Collégialité, liberté académique et ouverture**

La démarche que j'ai lancée en acceptant le mandat de direction intérimaire de l'ISE repose sur la vision suivante : en faire un projet académique qui aidera la carrière de tous les professeur-e-s de l'UQAM qui œuvrent dans le domaine des sciences de l'environnement, entendu de manière large.

Une des grandes leçons du processus de consultation tenu l'été 2014 fut que la définition des « sciences de l'environnement » doit convenir à tous les professeur-e-s se considérant impliqués dans le domaine, tout en reconnaissant la diversité des ancrages disciplinaires que cela implique. L'ouverture envers les disciplines, les approches, les méthodologies et les traditions est une obligation. L'interdisciplinarité est une approche pertinente et légitime, mais elle ne signifie pas que les approches disciplinaires ne le sont pas. Bien entendu, les débats épistémologiques et les controverses scientifiques contribuent largement à l'avancement des connaissances. Mais ne faut-il pas penser le champ des sciences de l'environnement comme un espace où ces débats ont lieu, plutôt que de proposer une définition rigide qui n'aura qu'une pertinence temporaire?

***Je propose un processus visant à fonder la légitimité des futurs statuts et règlements de l'ISE sur les principes de collégialité, de liberté académique et d'ouverture.***

L'avancement des connaissances dépend aussi de l'organisation des champs scientifiques au sein des institutions universitaires. D'où l'importance de donner aux sciences de l'environnement une structure qui aidera celles et ceux qui portent cette mission : les professeur-e-s. C'est pourquoi j'ai la conviction que la tâche de proposer un nouveau modèle et de nouveaux statuts et règlements pour l'ISE

revient légitimement aux professeur-e-s, tout en tenant compte des positions des instances, des étudiant-e-s et des autres parties prenantes, ainsi que des nombreux travaux qui ont déjà été menés sur la question. Je propose un processus visant à fonder la légitimité des futurs statuts et règlements de l'ISE sur les principes de collégialité, de liberté académique et d'ouverture. La collégialité renvoie à la prise de décision démocratique entre pairs. La liberté académique désigne le droit des professeur-e-s de choisir les orientations de leur travail. L'ouverture caractérise la définition large des sciences de l'environnement que j'ai décrite précédemment.

Le 28 novembre prochain aura lieu l'assemblée des professeur-e-s pour la relance de l'Institut des sciences de l'environnement. Cette assemblée réunira les professeur-e-s de l'UQAM se considérant représentatifs du domaine des sciences de l'environnement et désireux de prendre part à la relance de l'ISE dans un esprit d'ouverture, de collégialité et de liberté académique. Je leur demanderai alors de voter pour une résolution qui me donnera le mandat de constituer un Comité de travail et de rédaction pour m'appuyer dans l'élaboration d'une nouvelle architecture et de nouveaux statuts et règlements pour l'ISE tout en menant un travail de consultation continue auprès des instances concernées et des unités de recherche. Je demanderai aussi à l'assemblée de se réunir de nouveau au printemps dans le but de voter

sur la proposition de statuts et règlements. Si cette proposition est acceptée, elle fera ensuite l'objet d'une période de consultation aux instances de l'UQAM et sera éventuellement soumise à la Commission des études.

### **Venez à l'ISE!**

Collègues professeur-e-s, étudiant-e-s actuels ou futurs, acteurs de la formation en sciences de l'environnement, je vous convie à prendre part à l'avenir de l'Institut des sciences de l'environnement. J'ai accepté le mandat de direction intérimaire parce qu'il me donnait l'opportunité de mener un projet académique qui contribuera à la carrière et au développement de nombreuses personnes qui auront un impact positif dans notre société. Je suis déterminé et confiant, mais je sais aussi qu'il faut réunir le plus large appui possible. Si vous êtes professeur-e œuvrant dans le domaine des sciences de l'environnement, inscrivez-vous pour participer à la rencontre du 28 novembre! Si vous êtes étudiant-e, inscrivez-vous aux programmes de maîtrise ou de doctorat en sciences de l'environnement ou passez le mot pour faire connaître votre programme! Si vous êtes chargé-e de cours, continuez de participer aux programmes et de proposer des projets qui enrichissent les sciences de l'environnement! Employé-e-s de l'UQAM rattaché-e-s à l'ISE, votre soutien a été et demeure essentiel, soyez confiant-e-s! Qui que vous soyez, faites circuler l'enthousiasme envers l'avenir de l'ISE!